

# manifeste des bretons fédéralistes



3 fr.

**« La Bretagne a des droits et non des privilèges. Les Provinces ont des privilèges, les nations ont des droits. »**

**DE LA HOUSSAYE,  
Président du Parlement de Bretagne.**

**« Entre l'utopie et la réalisation, il n'y a souvent que l'espace d'un jour. »**

**J. HENNESSY.**

**« Qui dit liberté, dit fédéralisme ou ne dit rien; qui dit république, dit fédération ou ne dit rien. »**

**PROUDHON.**

**« Un peuple confédéré est un peuple organisé pour la paix. »**

**PROUDHON.**

**« Tant que le droit de propriété sera le fondement de l'édifice social, la classe la plus nombreuse et la plus estimable n'aura en partage que disette, tourments et désespoir. »**

**Thomas MORUS.**

**« Ils ne comprennent pas que la guerre, qui forma les cœurs et fonda les cités des hommes ignorants et barbares, n'apporte au vainqueur lui-même que ruine et misère et n'est plus qu'un crime horrible et stupide maintenant que les peuples sont liés entre eux par la communauté des arts, des sciences et du trafic. »**

**Anatole FRANCE.**

# Manifeste des Bretons Fédéralistes

(Comité Breton d'Organisation Fédéraliste)

---

1918-1938.

Voici vingt ans, trois jeunes Bretons, dont l'un mort victime de la guerre, et l'autre, signataire de ces lignes, fondaient en septembre 1918 le Groupe Régionaliste Breton, à une époque où il était interdit d'être autre chose que Régionaliste.

En janvier 1919, la tuerie à peine achevée, ils créaient un petit organe, sous le titre de « Breiz Atao ». Après deux décades d'action bretonne, alors que leur modeste feuille, singulièrement développée depuis, continue à paraître, le moment nous semble opportun de faire le point et de reconsidérer le problème breton, non seulement dans son essence même, mais par rapport aux groupements qui s'en réclament aujourd'hui.

De bonne heure, au sein du Groupe Régionaliste Breton, devenu plus tard « Union de la Jeunesse Bretonne », puis « Parti Autonomiste Breton », deux tendances se firent jour. D'une part, les Nationalistes purs, ne voulant considérer que la Bretagne, l'injustice qui lui est faite, et ses imprescriptibles droits de nationalité. D'autre part, ceux qui, touchés au premier chef par le problème breton, et, comparant le sort injustifiable fait à leur peuple à celui fait à tant d'autres entités ethniques, voire même sociales, pensent que le problème breton n'est qu'un aspect particulier d'un problème général, et veulent la liberté, l'égalité et la fraternité de tous les peuples.

Les événements politiques bretons ont voulu que la vieille maison commune où Fédéralistes et Nationalistes avaient milité côte à côte soit en fin de compte restée aux mains de ces derniers. Le jeune mouvement breton ne représente donc plus qu'un aspect particulier et essentiellement contestable de la pensée bretonne.

Nous croyons donc le moment venu de demander aux hommes éclairés, qui firent partie du mouvement breton fédéraliste, comme à ceux de nos jeunes compatriotes qui se sentent attirés vers une expression humaine de la pensée bretonne, de se joindre à nous.

Au moment où sur une planète en proie aux pires désordres s'affrontent avec plus de violence que jamais les deux vieilles tendances, conservation et marche en avant, qui se déchirent l'humanité, nous pensons que le peuple breton, des siècles durant à l'avant-garde de l'émancipation humaine, a son mot à dire *en tant que breton*. Nous ne doutons pas que nombre de nos compatriotes, à la fois légitimement épris de leur qualité de Breton et conscients de la grande justice à faire régner entre les hommes, répondent à notre appel.



## CHAPITRE I

### BASES D'UN FEDERALISME BRETON

#### La Nation Bretonne.

Nous affirmons de la façon la plus entière que la Bretagne armoricaine, aujourd'hui divisée en cinq départements français, constitue au premier chef une des nationalités vivantes de l'Europe moderne.

Nous affirmons que notre peuple, indépendant pendant mille ans, autonome pendant trois siècles, jamais résigné à sa conquête totale et à son assimilation, offre en 1938 tous les caractères d'une entité nationale, en droit de réclamer un statut lui assurant son libre développement.

Nous affirmons que l'existence d'une langue celtique parlée couramment dans la moitié de la péninsule armoricaine, volontairement ignorée et traquée par l'inepte centralisme de l'Etat, est la magnifique preuve du caractère national de notre pays.

Nous affirmons que du fait de sa situation péninsulaire à l'ouest de l'Europe, du fait de l'importance que prennent en ce pays maritime les industries relatives à la mer, du fait de sa production agricole très spécialisée, ses intérêts commerciaux et économiques sont suffisamment différenciés du reste de la France pour exiger un statut autonome.

La Bretagne présente donc toutes les caractéristiques nécessaires à une région européenne pour affirmer son droit au libre gouvernement de son intelligence et de son activité.

#### Les Bretagnes.

Il serait d'ailleurs puéril d'imiter en Bretagne l'intransigeance des hommes qui veulent la France uniforme, malgré les faits, contre tout réalisme.

La Bretagne est tellement bien une nation que sur son territoire, cependant restreint, elle en possède la gamme d'infinies variétés.

Sans parler des différenciations provinciales (Léon ou Trégor, Dolois ou Nantais), elle offre le rare spectacle de deux fractions du même peuple, millénairement de langues différentes et millénairement unies dans l'amour du pays commun. Ce bilinguisme essentiel, d'ailleurs semblable à celui de l'Irlande, impose aux artisans du réveil breton un premier devoir. Il ne saurait être question en Bretagne d'un Etat impérialiste au point, ce qui serait risible, de galliciser les bretonnants, mais non plus, ce qui serait injuste, de celtiser linguistiquement les Bretons gallos.

La dualité profonde de notre patrie, sans parler de ses différenciations secondaires, constitue l'impératif catégorique obligeant la Bretagne de demain à être, même chez elle, fédéraliste.

L'on ne peut guère concevoir un Etat breton qui n'assure également à la Bretagne romanisante et à la Bretagne celtisante, des droits égaux et d'égaux possibilités d'expression.

## Bretagne et Religion.

Un point particulier, quoi qu'il soit d'importance secondaire au point de vue doctrinal, doit être précisé. C'est la confusion faite trop fréquemment entre le mouvement breton et l'action catholique.

Par la faute d'un mauvais dicton, tout effort breton est teinté, pour beaucoup de non-initiés, d'une arrière-pensée confessionnelle. Il n'est que trop certain que la plupart des mouvements bretons ont cru devoir faire leur cour à l'église romaine, même les Nationalistes, qui dans leur organe prônaient il n'y a pas longtemps le respect vis-à-vis de l'église catholique, église prétendue celle de la majorité de notre peuple. En fait :

« Ar yez hag ar feiz  
Zo breur ha c'hoar e Breiz »

« La langue et la foi sont frère et sœur en Bretagne »

est une rengaine parfaitement erronée. L'église catholique ne réunit plus déjà qu'une partie, peut-être importante, mais de plus en plus fragmentaire de la population bretonne, et ce mouvement doit normalement continuer. D'ores et déjà, la Bretagne n'est plus un pays unanimement catholique et les religions chrétiennes ou autres ne doivent pas y avoir autre place que celle à laquelle elles ont légitimement droit : un idéal purement personnel strictement cantonné dans le domaine privé.

Notre mouvement ne s'affirme donc respectueux d'aucune croyance; elles lui sont indifférentes ; croire à Teutatès, Boudha ou Jésus ne concerne que le cœur de chacun. Les Fédéralistes, au nom de la Raison, veulent le divorce définitif entre la Bretagne et l'Eglise.

## Rouve et Breton.

Le sentiment breton est parfaitement légitime. Aucun homme instruit du passé de son peuple et conscient de son devenir ne peut être indifférent à l'action qui veut, en redonnant à la Bretagne la conscience de ce qu'elle fut, de ce qu'elle est et de ce qu'elle doit être, redonner à son pays la liberté qui lui fut enlevée par la force voilà quatre siècles.

Dans l'état actuel des choses, le gouvernement de Paris se trouve victime d'un complexe psychologique remontant aux alentours de 1792. Depuis cent cinquante ans, l'Etat français républicain, héritier de l'impérialisme monarchique, de la défiance jacobine envers tout fédéralisme, de l'uniformité césariste des Napoléon, ne veut voir sur le territoire français qu'un seul peuple, alors qu'il y en a presque une bonne dizaine.

Nous protestons donc, fiers d'une tradition qui fut en 1788, à Rennes, avec Moreau, à l'origine même de la Révolution française, contre la centralisation de l'Etat français. Républicains, nous protestons contre l'état de choses qui, par l'ignorance des partis de gauche, dirigés depuis plus d'un siècle vers un centralisme absolu, posent toujours devant nous le brûlant problème de l'accord de nos conceptions philosophiques et sociales avec nos conceptions bretonnes.



Nous réclamons le droit absolu, Républicains, Radicaux, Socialistes, Communistes, Libertaires, de lutter pour une société meilleure dans notre cadre le plus cher, dans notre pays, dans notre nation, la Bretagne.

### **La Croix Gammée.**

D'aucuns, en Armorique, se font depuis quelque deux ans les champions d'un nationalisme raciste qui reste, avoué ou non, la base doctrinale essentielle sur laquelle on veut axer toute une doctrine bretonne. Nous y reviendrons plus loin. Mais, dès maintenant, disons qu'il est assez amusant de voir les protagonistes de cette idéologie raciste reprocher aux Fédéralistes Bretons de défendre des concepts étrangers à la Bretagne. En réalité, la pensée des racistes bretons semble singulièrement dangereuse pour la figure du futur Etat breton. Un pays aussi varié que le nôtre ne saurait s'accommoder d'un état fondé sur un principe unitaire, ni au nom de la race aryenne, ni au nom d'une confession déterminée, ni au nom d'un celtisme imposé et de commande.

La Bretagne n'est, anthropologiquement parlant, que fort peu nordique. La race n'étant qu'une discrimination physique ne correspondant nulle part aux divisions linguistiques ou nationales, il n'y a jamais eu, il n'y a pas, il ne peut y avoir en Bretagne de mise à l'index contre l'un quelconque de ses enfants sous des prétextes anthropologiques.

## **VERS LA FEDERATION**

### **Le Fédéralisme intranational. — Les Composantes françaises.**

#### CHAPITRE II

Il n'existe pas à l'heure actuelle, dans le monde, un seul Etat dont les frontières coïncident exactement avec celles de la nationalité. En fait, ils ne reposent ethniquement que sur une simple majorité, dont ils se réclament. Chaque état européen, même l'Allemagne avec ses Sorabes, Serbes de Lusace, contient peu ou prou dans son sein de populations allogènes, donc souvent plus ou moins persécutées. En France même, pays qui se croit cependant, par une fausse mystique, le pays le plus unifié, nous distinguons, à côté de la minorité celtique de Bretagne, les minorités germaniques de Lorraine, de Flandre et d'Alsace; les groupes italiotes de Corse et du Comté de Nice; les Catalans du Roussillon, les Basques des Basses-Pyrénées; enfin, l'immense peuple occitan, la moitié des pays français, qui ne doit qu'à quelques chefs intrépides d'avoir conservé aujourd'hui le sentiment de sa valeur nationale.

Aucune de ces composantes essentielles de l'Etat français actuel n'est de même importance. Le bloc francisant ne l'emporte d'ailleurs que peu sur l'ensemble. Ceci nous autorise à penser que, parmi les premiers états européens à fonder sur la justice, la République fédérative française a sa place.

Mounier, dans son manifeste du personnalisme, considère la nation comme « réceptacle d'une multiplicité de sociétés qu'elle n'a pas à digérer mais à maintenir vigoureuses ».

Il n'y a de République française et demain d'Etat européen que dans le libre développement accordé à chacune des composantes essentielles de ce qui doit devenir une large et libre union. « De quoi est faite l'unité ? dit Eugène Poitevin, de l'harmonie entre participants. » Cette harmonie ne peut se faire que par l'exécution loyale d'un contrat librement consenti, qui libérera et unira nos peuples, à l'intérieur d'abord des états, où ils assureront leur liberté.

Il importe peu qu'une entité ethnique, linguistique ou nationale, comme l'on voudra, ne puisse se réclamer que d'une population relativement faible. Le droit au libre développement de tout homme s'applique aussi à toute communauté humaine, quelle que soit son importance territoriale ou numérique.

### **Le Fédéralisme international.**

Proud'hon pense avec raison que l'état libertaire de demain doit se trouver fondé sur des groupes médiocres, entités ethniques de petite superficie territoriale, groupements économiques restreints autant que possible. Il concevait l'état futur comme une association de communes dont l'union, réalisée en pleine liberté, est la base de la véritable unité.

Une organisation semblable, réduisant au minimum la souveraineté de l'Etat central, permet de concevoir une organisation européenne, voire même mondiale, anéantissant tout risque de guerre.

Hommes jeunes, ne voulant à aucun prix participer aux tueries de demain, nous laissons à quelques naïfs, en Bretagne, l'aveugle foi qui fait les héros militaires. Nous savons que, dans le monde actuel, toute guerre n'est qu'un effort de rapines et ne s'explique que par un bas désir de conquérir richesses et marchés.

Derrière tous les nationalismes, même en Bretagne, il y a une arrière-pensée de vol, inacceptable pour une conscience libre.

Le système des états indépendants souverains, enclos en leur tour d'ivoire, états défiés à l'heure actuelle par le fascisme et le national-socialisme, constitue, à l'époque où la civilisation mécaniciste est devenue mondiale, un abominable danger de massacres et de régression.

Nous en avons assez des patriotismes, conçus à la mode de ce temps. Il n'y a de liberté vraie pour un peuple qu'en laissant une pareille liberté à ses frères. Derrière les virulents nationalismes de l'heure, nous ne voyons pas autre chose, en Bretagne comme ailleurs, que l'effort désespéré des derniers thuriféraires d'un état social condamné pour détourner la colère de ses victimes au profit d'une idéologie confuse et sanglante.

Les socialistes, par une réaction affective parfaitement justifiée, ont eu longtemps la phobie des frontières. Encore faut-il s'entendre sur ce terme. Les Fédéralistes Bretons ne peuvent voir en elles qu'une limite



amicale, fondée sur les faits de l'esprit, entre deux peuples frères, simple transition entre deux expressions de l'infinie variété de la pensée humaine.

Les états présents, agressifs et surarmés, du malheureux petit continent européen se réclament de beaucoup de grands sentiments pour décider leurs ressortissants à la guerre perpétuellement en puissance.

Derrière toutes les déclarations nationalistes, racistes, voire même démocratiques des futurs belligérants, derrière la « race élue d'Allemagne », « la Révolution française ou russe à défendre », nous assistons à la préparation d'un conflit en vue de maintenir ou de modifier la répartition des matières premières entre les cantons européens. De même, il est absolument certain qu'un prochain conflit avec les moyens modernes de destruction entraînera la fin, non seulement des belligérants, mais même de toute civilisation européenne, sans en omettre celle de Bretagne.

Nous ne le voulons pas. Bretons et bons Bretons, nous ne voulons pas qu'un état breton puisse servir demain, comme tout état, de prétexte à une nouvelle guerre. Nous concevons la Bretagne de demain comme une libre composante d'une Europe ou d'un Monde où les peuples seront libres et égaux.

Le drame même qui, chaque jour, oppose chez tout Breton conscient son idéal de justice à l'égard de son pays et son sentiment progressiste et internationaliste, trouve dans le fédéralisme sa solution. Tout Breton peut être à la fois bon bretonniste et internationaliste convaincu. Jaurès ne nous dit-il pas : « Ce n'est donc que par la libre fédération des « nations autonomes, répudiant les entreprises de la force et se sou- « mettant à des règles de droit, que peut être réalisée l'humanité « humaine. Mais alors ce n'est pas la suppression des patries, c'en est « l'ennoblissement. Elles sont élevées à l'humanité sans rien perdre de « leur indépendance, de leur originalité, de la liberté de leur génie. »

### CHAPITRE III

## INDIVIDU ET ETAT

### Vers le Communalisme.

Devant la pression chaque jour plus considérable que l'état déifié fait subir à la personne humaine, devant la raison d'Etat toute puissante — française ou bretonne, hélas ! — érigée en dogme, nous pensons que la liberté de l'homme, aussi bien que la liberté des naturels groupements humains, ne peuvent trouver leur expression que dans un état de choses où la puissance de l'Etat sera diminuée au maximum en faveur de l'individu. Il n'existe de Bretagne que parce qu'il y a un certain nombre d'individus à se penser et à se déclarer Bretons.

Le fait de se sentir Breton étant avant tout affaire de dilection personnelle, nous doutons qu'un Etat breton nationaliste puisse beaucoup



augmenter le nombre de ceux qui, à chaque génération, depuis dix siècles, maintiennent l'idéal de la patrie bretonne.

Nous proclamons ici une vérité essentielle et bien oubliée : *C'est l'homme, la personne humaine, base essentielle de la société pour qui la société doit être faite.* Les démocraties, en assurant par un bel effort, né de la Révolution française, la liberté politique et philosophique au citoyen, ont réalisé une œuvre admirable, palier primordial de toute libération humaine. Malheureusement, en France, ce grand mouvement d'émancipation fut réalisé trop tôt pour assurer à la fois le droit des petits peuples et celui des classes sacrifiées. La République française traîne depuis cinquante ans cette double impuissance, ce qui ne nous empêche pas, la République étant, par sa nature même, en état de perpétuel perfectionnement, d'être de bons et sincères démocrates.

Depuis, il y a eu la Commune, mouvement désordonné, mais qui restera une date dans l'histoire du prolétariat et qu'il est inexpiable d'avoir noyé dans le sang. Depuis, il y a eu les Soviets et l'étrange Etat ouvrier qu'ils constituent à l'est de l'Europe.

A cette période, qui nous semble la plus importante que l'humanité ait à vivre pour le choix de sa philosophie et de son organisation de demain, nous appelons les Bretons qui pensent comme nous à la libération de notre pays, libération qui ne se fera que dans la grande émancipation et la grande harmonie humaines.

### **L'Etat envahissant.**

La République démocratique, issue de 1789 en France, présente dès son origine, en isolant l'individu en face du pouvoir central tout-puissant, des germes fâcheux d'étatisme. Voici quarante ans, Reinach, resté fidèle aux conceptions d'un Le Chapelier, ne considérerait-il pas le Régionalisme et le mouvement syndical comme deux graves atteintes à l'orthodoxie du dix-huitième siècle, dans la période qui a précédé la première Révolution française.

Cet étatisme compliqué d'une psychose nationaliste, qui trouve son origine à la même époque et son parfait développement sous la dictature bonapartiste, est le grand responsable du centralisme impérialiste de l'Etat en France. Son imitation chez trop de peuples appelés depuis un siècle à constituer un Etat est une des grandes causes du désordre sanglant dans lequel se débat l'Europe et, avec l'Europe, le Monde. Il revêt évidemment un caractère plus ou moins particulier suivant les états et les régimes. Il n'en reste pas moins l'injustifiable moteur idéologique du monde moderne et la puissance primordiale qu'il faut abattre pour réaliser un monde plus libre et plus juste.

### **Nationalisme — Racisme — Bolchevisme.**

Le Nationalisme, considéré comme un attachement exclusif à la patrie et à la nationalité, est une des raisons premières du désordre présent. Procédant d'un choix purement sentimental et exclusif, il

s'oppose essentiellement à toute éthique, c'est-à-dire à toute discipline basée sur le respect de la justice en soi. « Le Nationalisme, comme dit l'hitlérien Karl Schmitt, ne s'occupe que des catégories d'amis et d'ennemis. » L'intérêt national, pris comme règle étroite, autorise et excuse les pires atteintes au droit. Le fascisme italien instaure une véritable déification de l'Etat, basée sur une mystique historique, la grandeur romaine, essentiellement simpliste. Elle écrase l'homme, considéré de gré ou de force comme un esclave voué à une aveugle passivité et à une obéissance purement animale envers l'Etat.

Le National-Socialisme allemand nie également l'importance et les droits de la personne humaine. Il aggrave la servitude fasciste par l'ingérance dans sa politique de concepts racistes, antiscientifiques et périmés. Il atteint par cela un degré plus considérable d'inhumanité, en basant les droits du citoyen sur des caractéristiques zoologiques plus que contestables.

Le régime soviétique russe, établi à la suite d'une admirable révolution, s'il constitue un immense progrès sur les états dictatoriaux, n'en possède pas moins jusqu'ici, par la toute-puissance d'un seul parti et surtout d'un seul homme, un caractère relativement anti-humain. Il reste cependant, ce que nous espérons, essentiellement perfectible, et sa mystique est moins impitoyable que celle des autres états autoritaires.

S'il est impossible à un Juif de devenir pur aryen, l'accès de la classe élue, le prolétariat, est en fin de compte ouvert à tous. Il n'en reste pas moins que, malgré de magnifiques réalisations fédéralistes (liberté culturelle de tous les peuples de l'U. R. S. S.), l'Etat soviétique, bien éloigné désormais des idées de Lénine, a beaucoup à faire pour retrouver le chemin de la liberté.

### **National — Racisme en Bretagne.**

Un cas particulier se pose en Bretagne. Les plus romanesques théories racistes y ont trouvé écho et auditoire. Bien que l'organe du nationalisme breton se réclame de temps en temps d'un fédéralisme de commande, il n'en subit pas moins l'influence de certain groupe prétendant fonder la Bretagne de demain sur une très hypothétique communauté de race. Nous rappellerons ici que la race, ainsi que le dit Berdaïeff, « est une catégorie zoologique et se distingue par cela même de la nationalité, qui est catégorie historique et culturelle. » Un racisme breton est d'autant plus grotesque que notre pays, par sa situation péninsulaire, fut toujours une terre de refuge où les éléments anthropologiques les plus divers se sont confondus. Faire dépendre l'esprit de la forme du crâne ou de la couleur des cheveux, non seulement est d'un matérialisme puéril, mais encore absolument injustifiable dans une Bretagne aussi variée en matière d'ethnologie.

Ce racisme breton, dont la doctrine s'inspire d'affabulations nées bien ailleurs qu'en Bretagne, ne se justifie dans l'esprit de ses protagonistes que pour servir de base à la théorie d'un Etat autoritaire à



instituer chez nous. Nous avons donc affaire, quelles que soient les protestations ou les affirmations de « Breiz Atao », à un mouvement tendant, au nom des droits certains de la Bretagne à la liberté, à établir dans notre pays un régime autoritaire inspiré de l'étranger et copié sur lui.

Contre une telle idéologie, il existe une tradition bretonne authentique et millénaire. La Bretagne a pris naissance dans ses clans communautaires et farouchement épris de liberté. La Bretagne, sous ses ducs et sous les rois de France, a réuni ses Etats, alors même que le peuple français restait désarmé devant le despotisme. La Bretagne, encore, cent ans avant la Révolution, promulguait le « code paysan », égalitaire et libertaire. Et c'est de la Bretagne, dont le gouverneur royal du château de Saint-Malo écrivait le 27 novembre 1766 : « Il n'y a lieu, en cette province, qui ne soit infecté de principes et de langage républicains, et où toute autorité, quelque modérée qu'elle soit, ne paraisse une invasion sur la liberté ou, pour parler plus juste, sur la licence bretonne. »

Et ce n'est pas au nom d'une nébuleuse communauté raciale que se refera notre pays, mais bien par un mouvement qui, rendant à l'homme sa dignité et ses droits, rendra en même temps aux patries libres et unies leur droit et leur liberté.

### **L'Homme et la Fédération.**

En face de tous ces systèmes inconsistants, puérils ou agressifs, les fédéralistes bretons entendent affirmer leur position, leurs principes et leur doctrine. Ils considèrent essentiellement qu'en aucune façon l'individu ne doit être au service de l'Etat, mais l'Etat au service de l'individu, ce principe étant valable en Bretagne comme ailleurs.

Ils affirment le droit de la personne humaine à son libre développement dans son cadre ethnique naturel et dans un cadre social équitable. Se réclamant du plus pur principe anti-autoritaire (c'est le concept opposé qui tue la Bretagne), ils recherchent l'harmonie humaine dans un régime de liberté étendue : liberté par les droits réservés à l'individu, l'autorité étant minimisée dans la mesure la plus large et remise entre les mains de la collectivité par le moyen de groupes naturels, ethniques, politiques ou économiques. L'essentiel des contradictions du monde actuel se résumant en le diptyque « Autorité-Liberté », nous pensons que le problème breton, qui tient à notre cœur par tout l'amour que nous portons à notre terre, ne se résoudra qu'avec le triomphe de la vraie liberté ; « et cette liberté ne peut être réalisée que par une révision « lagmatique et commutatif, garantissant à la personne, individuelle ou collective, respect et sécurité », dit avec raison dans le « Fédéraliste » Emile Poitevin.

## CHAPITRE IV

## CAPITAL ET TRAVAIL

**L'incertitude bretonne.**

Jusqu'à présent, le mouvement breton d'après-guerre n'a abordé qu'avec une extrême indécision le problème social. Ce n'est que depuis peu que les Nationalistes bretons ont esquissé un vague embryon de doctrine, d'ailleurs fort influencée par les théories fascisantes de certain groupe. Le Parti National Breton, faisant preuve en cela de plus de bonne volonté que de science, prêche l'harmonieuse collaboration des classes, considérant (comme si le capitalisme n'était pas lui-même international) le socialisme comme un « schéma étranger ». Cette position, si elle a le mérite de la simplicité, est loin de suffire au fédéralisme breton. Notre époque qui voit se dérouler une lutte géante entre un capitalisme qui, ayant terminé sa mission historique, devient de plus en plus parasitaire, et la masse des producteurs réclamant ses droits légitimes sur la chose produite, a depuis longtemps et tragiquement dépassé le collaborationnisme bêlant en quoi se résoud toute la science économique des nationalistes bretons.

Il est puéril de songer que la Bretagne doit former dans le monde un idyllique canton qu'épargnera l'imminente transformation sociale. Nous préférons, quant à nous, prendre vigoureusement position, conscients d'ailleurs de continuer par cela un anti-capitalisme dont on peut trouver la préfiguration aux origines mêmes de notre peuple.

**Déclin du Capitalisme.**

Le capitalisme, fait relativement récent, s'est établi à mesure que progressait le machinisme, et est arrivé à concentrer l'ensemble des moyens de production au seul profit d'une classe héréditaire, et de plus en plus restreinte, de possédants. L'invraisemblable puissance à laquelle est parvenue, en moins d'un siècle et demi, l'impitoyable minorité capitaliste lui permet, là où elle ne dirige pas en fait par le truchement d'un vague dictateur, de peser d'un poids arbitraire sur presque tous les états modernes.

Le capitalisme ne connaissant d'autre morale que le profit, et le profit au bénéfice de quelques-uns, a engendré dans tous les domaines de la production — domaine qui, par essence, devrait être le plus contrôlé — un épouvantable désordre. Il en découle des crises de plus en plus longues et fréquentes, un chômage injustifiable alors que des millions d'être humains manquent d'objets fabriqués. Il en résulte encore, par l'hostilité sournoise et latente entre grands trusts, une menace perpétuelle de conflits pour la conquête des marchés ou le partage du monde. Derrière le drapeau, même breton, largement éployé, il y a presque toujours un coffre-fort.



Or, le capitalisme depuis vingt ans n'a pu « digérer » l'hécatombe impérialiste de 1914 qu'il avait imprudemment déclanchée. Pour la première fois probablement dans l'histoire, la dernière guerre n'est pas payée et ne le sera jamais. Dans un état de choses où règne par la vertu du louage de l'argent « la disette au milieu de l'abondance », le système capitaliste peut apercevoir les prodromes de sa fin. Il n'est pas indifférent à la Bretagne de le savoir, non plus qu'aux travailleurs bretons de se préparer à prendre la place.

### **Capitalisme d'Etat.**

En U.R.S.S., la glorieuse révolution d'octobre a, pour la première fois, anéanti le capitalisme et sa classe privilégiée, et jeté les bases d'un état socialiste. Mais cette transformation exigeait, jusqu'à la disparition de la classe parasitaire, la dictature du prolétariat.

Cette dictature, remise aux mains du seul parti communiste, en se prolongeant outre mesure, a donné à l'organisation soviétique un caractère indéniable d'étatisme. Aussi, d'aucuns, comme Edouard Berth, se sentent-ils autorisés à ne pas considérer le bolchevisme autrement que comme un capitalisme d'Etat, et craignent de le voir adopter le despotisme centralisateur et uniformisateur du capitalisme libéral. L'avenir nous dira dans quel sens évoluera la grande république ouvrière de l'Europe Orientale qui représente un des grands espoirs du Monde. Il ne faut pas oublier que le but ultime de la doctrine de Marx est la suppression de l'Etat, les Soviets, dans la pensée des marxistes orthodoxes, devant être les artisans essentiels de la lutte pour une société sans classes, où le pouvoir de l'Etat serait entièrement supprimé.

Pour plus longue que soit présentement l'évolution qui mène du capitalisme au socialisme, il n'en reste pas moins que l'U. R. S. S., suivant les vues marxistes les plus authentiques, doit voir un jour disparaître, et de plus en plus, son organisation étatique, qui cédera la place à un libre gouvernement des producteurs fédérés.

Le régime soviétique, profondément juste en son principe social, reste donc, quel que soit son actuel autoritarisme, essentiellement transformable dans le sens de la liberté.

### **Syndicalisme.**

Les fédéralistes bretons considèrent que de même que l'entité ethnique ou culturelle, si restreinte soit-elle, constitue l'élément essentiel de la société future dans le domaine intellectuel, l'association des producteurs, groupés en leurs syndicats locaux, régionaux ou nationaux, doit être la base de l'organisation économique future. C'est aux mains des syndicats et non de l'Etat que doivent être remis les instruments de production nécessaires à l'édification de la société de demain. C'est aux mains des syndicats fédérés, et aux mains des syndicats seulement, que doivent être confiés les leviers de commande de la production et l'organisation de la distribution.

Cette conception très simple s'oppose à toute économie étatique. Elle ne peut se concevoir que dans une organisation infiniment souple et infiniment libre, dont la base essentielle est le producteur responsable et autonome. Voilà cinquante ans, la Commune de Paris avait songé à réaliser un pareil état de choses. Détruisant le pouvoir central, excroissance indépendante et parasite de la nation, le fédéralisme, par sa double constitution communale et syndicale, restitué au corps social toutes les forces indûment absorbées jusqu'à présent par l'Etat-roi.

## NOTRE APPEL

Sur les idées que nous venons d'exposer si brièvement, nous invitons les Bretons, conscients de leur qualité bretonne et soucieux de l'avenir de notre patrie, à se réunir. L'abominable équivoque dans laquelle se débat le mouvement breton actuel nous crée l'impérieux devoir de regrouper ceux de nos compatriotes qui ne veulent pas confondre Bretagne et Eglise, Bretagne et réaction, Bretagne et parti-pris puéril anti-français, Bretagne et capital, et encore moins Bretagne et racisme. Notre patrie doit vivre et vivra. Notre patrie veut être libre et sera libre.

Mais cette vie et cette liberté de ce qui nous est le plus cher, la Bretagne, nous estimons ne pouvoir les réaliser qu'au sein de la grande liberté humaine. Nous revendiquons d'une façon essentielle :

**1° La destruction de l'Etat français à forme centraliste;**

**2° Son remplacement par une fédération française de communautés à base communale, fondée sur le fait ethnique et national;**

**3° La Fédération internationale des Etats fédératifs;**

**4° La destruction d'un capitalisme désordonné et inhumain;**

**5° Son remplacement par une libre fédération des producteurs groupés en leurs syndicats, maîtres des instruments de production;**

**6° L'établissement d'un organisme coopérateur et fédératif de ces cellules primordiales et autonomes fédérées sur une base contractuelle synallagmatique, toujours revisable, organisme ne pouvant avoir sur elles que l'autorité par elles déléguée.**

Sur ces idées essentielles, exprimées déjà par certains d'entre nous durant vingt ans d'action et d'expérience bretonnes, nous sommes sûrs de voir se grouper nombre des hommes de chez nous. La Bretagne conquise, humiliée, traquée, prolétaire parmi les peuples, a sa place auprès des conquis, des malheureux, des prolétaires.

Nous adressons, d'autre part, un appel amical à toutes les autres composantes de l'Etat français pour œuvrer avec nous dans la même ligne générale. Victimes du même état de choses, nous devons nous



retrouver sur le même front de combat : le fédéralisme, au sein d'un organisme commun. Nous tendons la main aux Alsaciens et aux Flamands, aux Occitans, aux Basques et aux Corses. Nous demandons aux Français d'Oil de nous comprendre et de se joindre à nous pour former la chaîne fraternelle des nations de France, préfiguration de la Fédération universelle.

Et, faisant cela, nous sommes bien sûrs de continuer l'ancestral effort vers la liberté et vers l'union, effort pressenti par Pélage, compris par les « Bonnets Rouges », exprimé par Emile Masson.

Frankiz, Kengwir, Breudeuriez evit ar poblou evel evit en dud, « Liberté, égalité, fraternité, pour les peuples comme pour les hommes », c'est autour de cette devise que nous convions nos compatriotes à se joindre à nous.

P. S. — Nous demandons instamment à ceux qui pensent comme nous de bien vouloir nous envoyer leur adhésion de principe.

Le nombre des réponses décidera de notre action à venir, notamment de l'importance et du rythme de parution de l'organe breton fédéraliste que nous voulons faire reparaître.

Cependant, d'ores et déjà, nous reconstituons la Ligue Bretonne Fédéraliste où nous attendons nos amis, le *Kevredad Kevredelourien Vreiz*, organisation créée par des Bretons et pour des Bretons.

Par ailleurs, estimant que les bretonnistes de gauche n'ont rien à gagner à la désunion et à la dispersion des efforts, nous nous déclarons toujours partisans d'un « Front uni » des gauches bretonnes tel que nous l'envisagions déjà en 1933 dans la « Bretagne Fédérale », sous le titre « Front Rouge ». Nous formons des vœux pour sa réalisation, et son action en Bretagne, face aux formations fascisantes du Parti National Breton.

Y. GESTALEN, ancien vice-président de la L.F.B.

MORVAN MARCHAL, fondateur de *Breiz Atao*, ancien co-directeur de *La Bretagne Fédérale*.

RONAN KLEC'H, ancien secrétaire du Comité de rédaction de *Breiz Atao*, ancien co-directeur de *La Bretagne Fédérale*.

BAYER DU KERN, militant breton.

Raphaël TULLOU, fondateur de *Kad*.

PER GOULVEN, ancien rédacteur à *Breiz Atao*.

Pour toute correspondance, commande de brochures, envois de fonds, écrivez à

**P. GAINET**

**RENNES**

5, rue des Fossés

